

Catégorisation des projets de soutien existants pour les personnes réfugiées dans les hautes écoles suisses

Ces dernières années, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur qui développent leurs propres projets de soutien pour les personnes réfugiées a fortement augmenté. Ce n'est pas seulement le nombre, mais aussi la diversité des projets qui a augmenté. De manière générale, nous observons que les hautes écoles échangent des expériences et partagent des bonnes pratiques. Il existe toutefois une tendance à développer de nouvelles solutions propres. Il est souvent difficile de transposer des concepts existants dans d'autres contextes locaux. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des différentes offres de soutien, Perspectives – Études a classé les offres en catégories.

Afin de donner un aperçu des différentes offres de soutien, Perspectives – Études a classé les offres par catégories. Cinq catégories ont ainsi pu être identifiées :

- Projets de la société civile
- Service d'accueil, de coordination et de conseil
- Pré-études d'intégration / Offre passerelle
- Possibilités d'admission alternatives
- Offres de formation continue

Tous les projets apportent une valeur ajoutée importante à la promotion de l'accès à l'enseignement supérieur pour les personnes réfugiées. Il n'existe pas non plus d'offre de soutien parfaite, car différentes prestations sont nécessaires en fonction de la situation de chacun.

Les projets de la société civile

Les projets de la société civile correspondent le plus souvent aux projets de la première heure et ont été mis en place par des étudiant·e·s ou des collaborateur·rice·s engagé·e·s. Ils ne sont pas intégrés à la structure de la haute école et reposent principalement sur l'engagement bénévole. Ils sont surtout financés par des fonds externes issus de fondations ou de dons privés. En règle générale, ces projets offrent un accompagnement individuel des personnes réfugiées via du mentorat, l'organisation

d'événements et l'accompagnement lors des processus d'admission aux études. Ils offrent également un apprentissage de la langue grâce à des tandems de langue, des échanges autour d'un café, ou encore des cours de langues. Dans certains projets, il est possible d'assister à l'offre d'enseignement grâce à des cours d'essai/découverte ou en tant qu'auditeur·rice libre. Les responsables des projets s'engagent en interne pour faire du travail de lobbying et sensibiliser le personnel de la haute école.

Avantages

- Intégration sociale via le contact avec les étudiant·e·s (mentorat, événements)
- Apprentissage de la langue via le contact avec les étudiant·e·s et les cours de langue
- Aperçu de la vie dans la haute école lors des cours d'essai / découverte
- Soutien pour le processus d'admission

Inconvénients

- Pas de possibilité d'obtenir une reconnaissance des acquis, des crédits ECTS ou bien une admission facilitée
- Peu de mesures spécifiques de préparation et de soutien autres que l'apprentissage de la langue
- Financement par les pouvoirs publics difficile à obtenir
- Rotation élevée en raison de l'engagement bénévole des équipes de projet, risque de perte de savoir

Service d'accueil, de coordination et de conseil

Ces services de conseil sont des services internes à la haute école, généralement financés par le budget de la haute école. Ils remplissent une fonction d'interlocuteur privilégié (« Single-Point of Contact ») et d'aiguillage. Ils permettent d'accompagner et de conseiller les personnes réfugiées souhaitant étudier sur les possibilités d'admission (cours d'essai / découverte, auditeur·rice libre, Mobility, accès ordinaire) et de fournir un soutien lors des études. Le service travaille en étroite collaboration avec le bureau des admissions pour des précisions sur l'admission et est en contact avec d'autres services concernés de la haute école. Le service de conseil propose aussi aux étudiant·e·s réfugié·e·s des coachings et des mentorats en collaboration avec des étudiant·e·s. Pour se préparer à d'éventuelles études, les personnes réfugiées peuvent suivre des cours de langue et d'autres cours de capacity building proposées dans certaines hautes écoles – il n'existe cependant pas de programme fixe de cours. Concernant l'entrée dans les études, le service de conseil peut examiner les possibilités de soutien (financier) avec le service responsable de la gestion au cas par cas pour chaque candidat·e, et est en contact avec d'autres services externes compétents (services des bourses, professionnel·le·s du domaine de l'intégration, etc...).

Avantages

- Interlocuteur·rice privilégié·e pour les personnes réfugiées pendant toute la période précédant les études et pendant ; ainsi que pour les professionnel·le·s externes
- Un service d'information et de coordination dédié pour les acteur·rice·s externes
- Travail d'information concernant les études et les offres de préparation dans les (autres) hautes écoles
- Ouvert également aux étudiant·e·s réfugié·e·s déjà immatriculé·e·s

Inconvénients

- Il n'est souvent pas possible d'obtenir une reconnaissance des acquis, des crédits ECTS ou bien une admission facilitée
- Pas de programme fixe de préparation à un cursus via des cours de préparation spécialisés ; peu de mesures de soutien autres que l'apprentissage de la langue
- Le financement du service de conseil ne peut être assuré que par un financement structurel, et non pour des frais de participation

Pré-études d'intégration / Offre passerelle

Les participant·e·s sont préparé·e·s pour un cursus régulier tant sur le plan technique, lié à une discipline que sur la plan linguistique. Il peut s'agir de cours de capacity building spécifiques pour les personnes réfugiées que de cours académiques classiques (cours de bachelor, de master, cours de préparation ou modules de formation continue spécifiques à une discipline). Certaines hautes écoles offrent la possibilité d'acquérir des crédits ECTS virtuels et de les faire reconnaître dans le cadre d'études ultérieures. Les participant·e·s sont soutenu·e·s grâce à un travail de coaching assuré par l'équipe du projet, et de mentorat assuré des étudiant·e·s ou des collaborateur·rice·s de la haute école. Pour ce qui est de la participation à l'offre passerelle et parfois au cursus qui y fait suite, l'équipe du projet est en contact avec les services responsables de la gestion de cas par cas et avec d'autres services externes impliqués.

L'équipe du projet est par ailleurs active dans la sensibilisation en interne, et est en contact avec les services concernés au sein de la haute école. Deux possibilités existent pour l'admission à un cursus par la suite :

Admission par le biais des procédures générales d'admission

La participation à une offre de pré-études permet de remplir une partie des conditions d'admission – en général, le niveau de langue requis. Pour le passage aux études, il faut toutefois choisir une possibilité

d'admission ordinaire existante. Il peut s'agir des voies suivantes :

- Admission ordinaire compte tenu de la formation préalable (certificat de maturité considéré comme équivalent à la maturité suisse ou diplôme de bachelor d'une haute école reconnue)
- Autres possibilités d'admission, offertes en général aux personnes sans maturité suisse (Admission sur dossier, examen spécifique à la discipline, ECUS)

Admission sur la base des résultats obtenus dans l'offre passerelle

Suite à la réussite de l'offre passerelle, il est possible de prétendre à une admission sans devoir passer d'autres examens.

Avantages

- L'offre de préparation n'est pas uniquement intéressante pour des études régulières, elle apporte également une valeur ajoutée à l'intégration sociale et professionnelle des participant·e·s grâce à un soutien linguistique de qualité.
- L'aperçu de la vie dans la haute école permet de clarifier si les études correspondent aux compétences et aux attentes des participant·e·s.
- La préparation académique et organisationnelle augmente les chances de réussite dans les études.
- La possible prise en compte des ECTS permet de réduire la pression au début des études.
- Les possibilités d'admission sont examinées au cas par cas et le processus est suivi. Admission facilitée en partie possible.
- Intégration sociale via le contact avec les étudiant·e·s.
- Le financement de l'offre peut aussi bien se faire par des financements structurels (notamment les fonds des PIC) que par des financements à travers les frais de participation (notamment forfait d'intégration)
- Nécessite souvent une collaboration entre la haute école et les institutions cantonales, ce qui peut contribuer à l'ancrage de l'offre.

Inconvénients

- Programme chronophage (à temps plein pendant deux semestres)
- L'accord du service chargé de la gestion au cas par cas est souvent nécessaire
- Il manque souvent un·e interlocuteur·rice·e privilégié·e pendant les études. Bien que l'équipe du projet soit généralement responsable de l'offre passerelle, c'est aussi elle qui conseille et accompagne les étudiant·e·s réfugié·e·s qui sont accepté·e·s dans les études.
- Les ressources sont souvent limitées pour assurer une bonne coordination avec les services extérieurs (les services chargés de la gestion au cas par cas).
- Plus il y a de cours préparatoires, plus le projet de soutien est cher.
- Cette offre demande un temps de gestion conséquent et peut être difficile à gérer avec des effectifs de participant·e·s variables.

Possibilités d'admission alternatives

Grâce à des possibilités d'admission alternatives, il est possible d'intégrer des études même si tous les critères d'admission ne sont atteints. Il n'y a pas de préparation intensive pour les études. Pour certains examens spécialisés, des cours de préparation sont parfois proposés. Ceux-ci ne doivent cependant pas nécessairement être suivis et ils préparent uniquement aux examens et non aux études qui suivront.

Admission sous conditions

Cette option d'admission permet aux personnes réfugiées d'être admises « à l'essai » dans un cursus. Si les personnes réussissent à acquérir suffisamment de crédits ECTS lors de la première année d'études, elles peuvent s'immatriculer et continuer directement leur cursus.

Lorsqu'il s'agit de personnes réfugiées, cette possibilité d'admission implique une sensibilisation à ce sujet au sein de la haute école, ainsi qu'une coordination avec les services chargés de la gestion au cas par cas afin de déterminer le soutien financier à apporter pendant les études.

Grâce à du coaching et du mentorat, les participant·e·s sont soutenu·e·s pendant les études. Ils et elles ont par ailleurs accès aux prestations d'aide existante au sein de la haute école.

Admission via un examen ou « sur dossier »

Il s'agit ici de possibilités d'admission qui n'ont pas été créées spécifiquement pour les personnes réfugiées mais pour toutes les personnes non titulaires d'un diplôme de maturité reconnu. Les personnes réfugiées ne reçoivent par conséquent pas d'accompagnement particulier.

Avantages

- Pas d'allongement des études
- Offre peu coûteuse : la haute école n'a qu'un faible coût supplémentaire par rapport à l'offre d'études classique. Cette option est donc également intéressante financièrement pour les services qui gèrent les cas.
- Intégration directe dans les études.
- Le financement peut se faire par le biais des frais d'études ou d'examens.

Inconvénients

- Pas de préparation pour les études. Les mesures de soutien pendant les études sont donc d'autant plus importantes.
- Une coordination avec les services internes et externes (service d'admission, service social, etc...) ainsi qu'un soutien spécifique ne sont généralement mis en place que lorsque l'offre s'adresse explicitement aux personnes réfugiées, et qu'il existe un bureau d'accueil compétent.

Offres de formation continue

Les personnes titulaires d'un diplôme universitaire d'une haute école reconnue ont un accès facilité et spécifique à l'offre de formation continue d'une haute école. Elles peuvent obtenir une reconnaissance des acquis et même un diplôme universitaire (CAS / DAS) dans une haute école suisse et améliorer ainsi leurs chances sur le marché du travail. On peut distinguer deux modes de fonctionnement :

- des cursus de formation continue mis en place spécifiquement pour le public cible des personnes réfugiées
- les personnes réfugiées suivent des cours académiques au sein d'offres existantes et obtiennent ainsi un diplôme de formation continue.

Avantages

- Accès à des offres de formation continue académiques de haute qualité
- Apprentissage de la langue via la participation aux cours et l'échange avec les autres participant·e·s
- Intégration sociale
- Renforcement du réseau
- Peu coûteux pour la haute école s'il n'est pas nécessaire de mettre en place des cursus indépendants. Les offres de formation continue connues, proposées aux personnes réfugiées, étaient donc abordables, voire gratuites.
- Le financement de l'offre peut aussi bien se faire par des financements structurels (notamment les fonds des PIC) que par des financements pour les frais de participation (notamment forfait d'intégration)

Inconvénients

- Ne permet pas d'acquérir un diplôme universitaire régulier au niveau Bachelor ou Master
- Accès plutôt exclusif car seules les personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou avec une expérience professionnelle peuvent y avoir accès
- Un certificat de formation continue n'améliore pas forcément les chances sur le marché du travail

Catégorisation des projets de soutien existants pour les personnes réfugiées dans les hautes écoles suisses



Par les étudiant-e-s

Uni Berne OH Bern	Uni Fribourg OEL/OBL
Uni Bâle OH Basel	HKB Creations for all
FHNW HGK Access HGK	SEET

Uni Bâle Bureau de coordination	ZHAW pour les personnes réfugiées
ZHdK	HEP Lucerne ANGEL

Admission en fonction des conditions d'admission régulières

Uni, HSLU & HEP Lucerne Campus Luzern	HETSJ Formation sans frontières	Uni, HES-SO GE & IHEID Horizon académique	HE-SO-VS Roadmap to study
Uni Zurich Explore UZH	HEIG-VD INREE	HETS - FR AltenEganz	Uni Fribourg Hétérode (Plus)
USI Inclusione	Francklin University Scholarships without borders	Uni Bâle Hör*Inne- programm	FHGR Brückenangebot
EPFL CMS-3			

Admission par le biais de l'offre passerelle

FHNW für Technik Integral	BFH Hochschule vorberetung	Uni Berne Kompass UniBE
---------------------------------	----------------------------------	----------------------------

Admission conditionnelle

Uni Neuchâtel Année d'intégration en Bachelor
--

Admission par examen ou sur dossier (pour tous les étudiant-e-s)

Plusieurs universités offrent des possibilités d'admission alternatives, dont les universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, ainsi que l'EPFL, l'ETH et la Fernuni. L'admission sur dossier ou par examen d'entrée est également possible dans les hautes écoles spécialisées.

Programmes d'études spécifiques

HEP Berne CAS Unterrichten mit ausländischem Lehrdiplom.

Diplôme de formation continue par la fréquentation de cursus existants

Uni Neuchâtel CAS d'intégration

Sur le site de Perspectives – Études, vous trouverez des documents récapitulatifs notamment sur les thèmes suivants :

- Conditions minimales pour les projets de soutien aux personnes réfugiées dans les hautes écoles suisses
- Recommandations pour soutenir les étudiant-e-s réfugié-e-s pendant les études régulières
- Factsheet : Reconnaissance des diplômes et admission dans les hautes écoles
- Factsheet : guide de financement des études des personnes relevant du domaine de l'asile et aperçu des accès aux bourses cantonales en Suisse
- Guide pour le financement des études des personnes relevant du domaine de l'asile